Département des Ardennes

COMMUNE DE BAZEILLES

4B 2

Plan Local d'Urbanisme de la commune nouvelle de Bazeilles

Document graphique du règlement

Echelle 1/2000 ème

Village de Villers-Cernay

N

Orientation des plans

DOCUMENT PROVISOIRE
au 25 octobre 2022

Atelier d'Urbanisme et d'Environnement
28 Avenue Philippoteaux
08200 SEDAN
Tél : 03 24 27 87 87 - Fax : 03 24 29 15 22
Email : dumay@dumay.fr - www.dumay.fr

PLU arrêté le:

Révisé le :		Modifié le :		Mis à jour le :	

L É G E N D E

- Limite de la commune nouvelle
- Limites de zones du PLU
- Changement de destination autorisé (au titre de l'article L151-11 du CU)

Éléments de paysage et voies et chemins à préserver

- Arbres en alignement à préserver (au titre de l'article L151-23 du CU)
- Haie à préserver (au titre de l'article L151-23 du CU)
- Voies et chemins à préserver (au titre de l'article L151-38 du CU)
- Éléments bâtis (au titre de l'article L151-19 du CU)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Servitude d'Utilité Publique

- Plan de Prévention des Risques d'Inondation (PPRi)
- Canalisation de transport de gaz haute pression

Sites naturels remarquables

- Natura 2000
- ZNIEFF de type 1
- ZNIEFF de type 2
- ZICO

Trame bleue

- Zone à dominante humide selon les données de la DREAL Grand-Est (sur la base de diagnostics ZDHd)
- Mares présentes sur le territoire selon les données PRAM Grand-Est

Diagnostic agricole

- Bâtiments agricoles recensés

Dents creuses

- Dents creuses activité
- Dents creuses urbanisables
- Dents creuses non urbanisables
- Dent creuse concernée par un projet d'aménagement
- Dents creuses construites

RAPPEL DENOMINATION DES ZONES
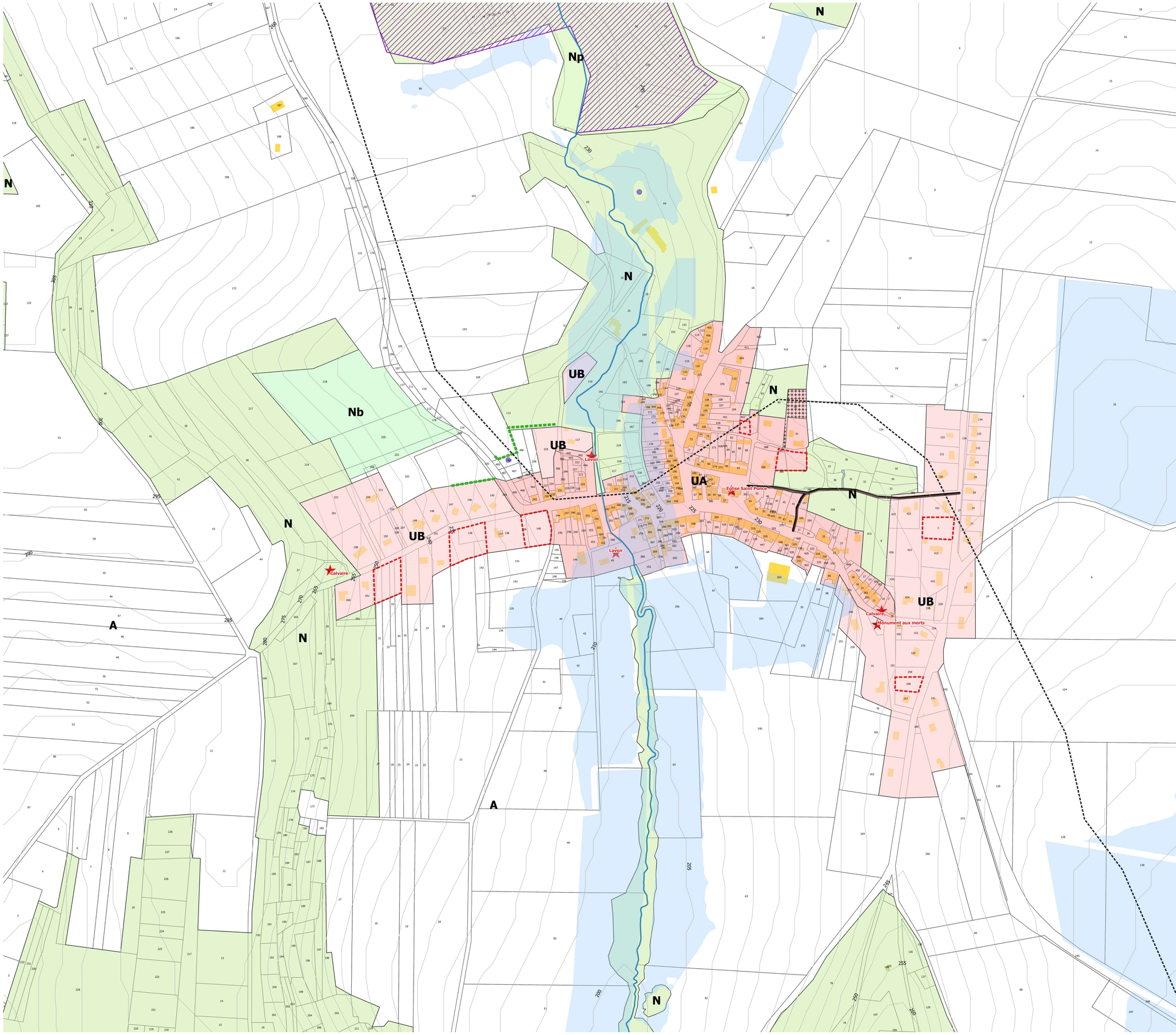
Zones urbaines	
UE	Zone Urbaine (secteur d'activités existant de l'ancienne filature à Rubécourt-et-Lamécourt)
UA	Zone Urbaine mixte (centre-ville) "i" : inondable
UB	Zone Urbaine mixte périphérique "a" : terrains situés à l'entrée de Bazeilles en venant de Balan "b" et "c" : terrains à proximité du lycée hôtelier et d'enseignement général "i" : inondable "s" : équipements sportifs
UZ	Zone Urbaine à vocation d'activités "i" : inondable "t" : tampon
Zone à urbaniser	
1AU	Zone à urbaniser à court terme
2AU	Zone à urbaniser à long terme
Zone agricole	
A	Zone agricole "i" : inondable ; "p" : patrimoine naturel
Zone naturelle et forestière	
N	Zones naturelles et forestières "a" : terrains potentiellement inondables en cas de crues de la Givonne; "b" : projet photovoltaïque "i": inondable ; "c" : carrière ; "e": écart ; "j" : jardins "ij": zone inondable et zone de jardins "p": patrimoine naturel ; "s" : centre d'entrainement du C.S.S.A et correspondant à une zone sportive, touristique et de loisirs